



Dunkerque, le 18 janvier 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION LOGEMENT ET LA COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE S'ENGAGENT POUR FACILITER L'ACCES AU LOGEMENT DES SALARIÉS ET FAVORISER L'EMPLOI.

Frédéric ROUSSEL, Président du Comité régional Action Logement Hauts-de-France, Patrice VERGRIETE, Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, Catherine VERLYNDE Vice-Présidente à l'Habitat de la Communauté Urbaine de Dunkerque et Alain SIMON, Adjoint délégué au logement de la ville de Dunkerque ont présenté la convention signée le 21 novembre destinée à renforcer leur collaboration au service du territoire et du lien emploi-logement.

L'objectif de ce partenariat est de mieux répondre aux besoins en logement des salariés et des personnes en accès à l'emploi sur le territoire, d'accompagner le développement économique et de renforcer l'attractivité du territoire de la Communauté Urbaine.

Cette convention s'articule autour de 6 priorités partagées :

- 1.** La requalification du centre de l'agglomération autour du logement des salariés, notamment des jeunes.
- 2.** La restructuration d'ensembles de logements locatifs sociaux appartenant à des filiales d'Action Logement, dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).
- 3.** La mobilisation du parc locatif privé au bénéfice des salariés en mobilité grâce à l'expérimentation sur le territoire du dispositif d'Action Logement « Louer pour l'emploi ».
- 4.** La vente de logements sociaux à leurs occupants.
- 5.** L'accroissement de la mobilité résidentielle dans le parc des filiales d'Action Logement.
- 6.** La promotion du lien logement/emploi/formation au travers du nouveau projet d'accueil des compagnons du devoir sur la commune de Bourbourg réalisé par la Maison Flamande.

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 70 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

A PROPOS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE

Assurer le bien-être et la solidarité des habitants de l'agglomération, tout en favorisant le développement cohérent du territoire : telle est l'ambition que s'est fixée la Communauté urbaine de Dunkerque depuis sa création en 1968. Trois missions essentielles sont aujourd'hui assurées par la CUD, au service des 200 000 habitants de ses 17 communes et communes associées : l'organisation des grands services publics qui relèvent de ses compétences juridiques (transport, déchets, assainissement, voirie...), l'animation du territoire à travers des politiques de développement partenariales et la garantie de la cohésion territoriale. La CUD est ainsi le lieu où s'élabore la vision d'ensemble du territoire avec le concours des communes et de ses partenaires

Plus d'informations sur : www.communaute-urbaine-dunkerque.fr -

A PROPOS DE LA VILLE DE DUNKERQUE

Ouverte sur le monde grâce à sa situation frontalière et aux nombreux échanges internationaux de son port, Dunkerque est tout à la fois une ville, un port et une plage. La Ville, rasée pendant la seconde guerre mondiale, s'est reconstruite et continue de se métamorphoser pour accueillir le plus grand réseau de transport en commun gratuit de France (en septembre 2018). Le port, premier port d'Europe pour l'importation de banane, est en plein développement, accueillant chaque année de nouvelles implantations d'entreprises et de plus en plus de containers. La plage, enfin, considérée comme la plus belle plage du Nord, offre 3 km de sable et plus de 600 animations gratuites chaque été. Forte de ses 93 000 habitants (4e ville du département du Nord), de son dynamisme industriel, dans les domaines énergétique, portuaire et sidérurgique, la cité reste aussi très connue pour la chaleur de ses traditions, au premier rang desquelles le carnaval qui s'étend sur un mois et demi et qui rassemble plusieurs dizaines de milliers de personnes. Terre de tournages, Dunkerque est aussi aujourd'hui reconnue à travers le monde grâce aux nombreuses productions cinématographiques qui ont choisi son patrimoine, sa plage et ses paysages aux formidables couleurs et lumières comme cadre : Dunkerque de Christopher Nolan, Baron Noir (série de Canal + avec Kad Mérad) mais aussi Vianney pour son clip sont quelques exemples de productions tournées dans la cité de Jean Bart.

Plus d'informations sur : www.ville-dunkerque.fr

CONTACTS PRESSE

Action Logement

Communication Hauts-de-France : Marieke DEBUISSCHERT : 06 78 16 16 81 – marieke.debuisschert@actionlogement.fr

Communauté Urbaine de Dunkerque

Direction de la Communication et du Numérique - CUD - Olivier COPPIN : 03 28 23 69 57 ou 06 84 75 97 36 - olivier.coppin@tud.fr

Ville de Dunkerque

Communication : Aurélie LEMAIRE - Attachée de presse - 03 28 26 26 51 - aurelie.lemaire@ville-dunkerque.fr

Action Logement, la Ville et la Communauté urbaine de Dunkerque s'engagent pour faciliter la mobilité professionnelle des salariés en favorisant l'accès au parc privé

Face aux difficultés rencontrées par les jeunes entrant sur le marché du travail, les salariés en contrats courts, en reprise d'emploi ou en mobilité, les partenaires sociaux d'Action Logement et la Communauté urbaine de Dunkerque, aux côtés de 3 autres territoires pilotes, s'associent pour leur apporter de nouvelles solutions et renforcer le lien Emploi-Logement. Avec 6,8 millions de logements, 2 millions d'entrées par an, des délais de location plus courts, le parc locatif privé représente une solution

complémentaire au parc social qui permettrait de contribuer à ce que le logement ne soit plus un frein à l'emploi. Engagé depuis plus de 20 ans en faveur de la sécurisation des parcours résidentiels des salariés, le groupe Action Logement a déjà développé des dispositifs innovants pour faciliter leur accès au parc privé tels que l'avance de leur dépôt de garantie - l'AVANCE LOCA-PASS®, dont le montant plafond a justement sensiblement augmenté au 1^{er} janvier 2018 pour une meilleure cohérence avec le marché privé - et

plus récemment Visale, un dispositif gratuit de cautionnement du parc privé totalement dématérialisé. Déterminé à apporter des réponses toujours mieux adaptées aux besoins des salariés, des entreprises et des territoires, le groupe Action Logement souhaite ainsi amplifier son intervention afin de mobiliser davantage le parc locatif privé. Il a engagé à ce titre, depuis juillet 2017, un projet de préfiguration d'une offre nouvelle, dénommée « Louer Pour l'Emploi ».

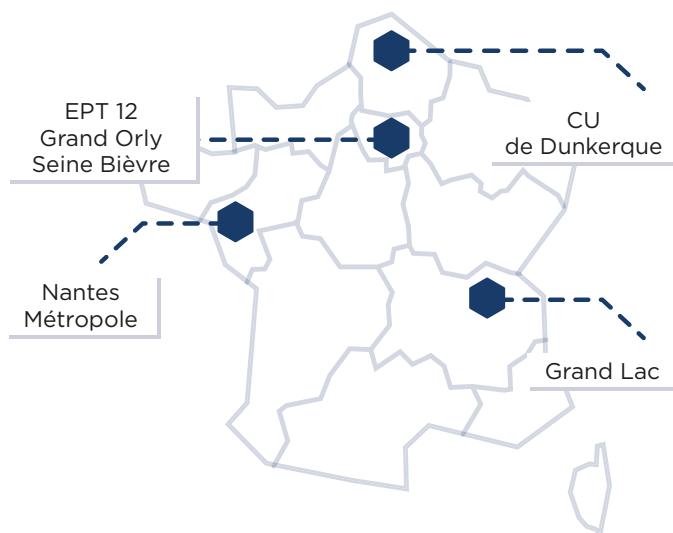


UN DOUBLE OBJECTIF

- **Mobiliser une nouvelle offre de logements sur le parc privé**, adaptée aux attentes des salariés, grâce à une meilleure sécurisation des bailleurs.
- **Accompagner les salariés en mobilité ou en reprise d'emploi** dans la concrétisation de leur parcours professionnel en leur apportant une offre de logement plus rapidement accessible.



QUATRE TERRITOIRES PILOTES



Attentif aux spécificités des territoires et convaincu que la réussite de ce projet dépend avant tout de son adéquation avec les attentes du terrain et de ses acteurs, Action Logement a souhaité engager une démarche collective basée sur :

- le partage du constat actuel et des aspirations de chacun des acteurs sur les 4 territoires pilotes (EPT 12, Nantes Métropole, CU de Dunkerque et CA du Grand Lac),
- la co-construction de l'offre avec les acteurs locaux de ces 4 territoires et toutes les parties prenantes (bailleurs, salariés, partenaires),
- le développement d'un réseau de partenaires prescripteurs.



UNE OFFRE ADAPTÉE ET MODULABLE

Les premiers contours de l'offre "Louer Pour l'Emploi" pour sa phase expérimentale sont aujourd'hui en cours de finalisation. Souple et modulable, l'enjeu du dispositif réside dans sa capacité à apporter une réponse personnalisée tant envers les bénéficiaires bailleurs que les salariés.

POUR LE SALARIÉ :

- Trouver un logement accessible
- Bénéficier d'une caution gratuite
- Faciliter sa mobilité professionnelle ou son parcours professionnel
- Être accompagné(e) par des aides et services complémentaires, au-delà de sa recherche de logement, pour sécuriser davantage son parcours résidentiel

POUR LE BAILLEUR PRIVÉ :

- Bénéficier d'une large sécurisation de ses risques locatifs au-delà du périmètre Visale
- Accéder à des candidatures qualifiées et certifiées dans des délais de mise en location accélérés
- Profiter d'un régime d'aides à la rénovation souple et réactif

Par l'innovation collective et grâce à cette double réponse, le groupe Action Logement entend participer à la dynamique positive dans laquelle il est pleinement engagé : **faciliter l'accès au logement de salariés, contribuer à la performance des entreprises et soutenir l'attractivité des territoires.**

Un premier trimestre 2018 axé sur la définition des conditions de déploiement sur les territoires pilotes pour une mise en oeuvre opérationnelle au deuxième trimestre 2018



AU PLUS PRÈS DES BESOINS DU DUNKERQUOIS : CO-CONSTRUCTION ET INNOVATION

La Ville de Dunkerque est très attentive aux conditions d'accès au logement sur le territoire. C'est pourquoi, accompagnée par la CUD, elle a noué un partenariat pour une durée de cinq ans avec Action Logement. L'objectif général est d'adapter l'offre de logements à la demande à travers plusieurs décisions votées récemment par le conseil municipal.

Grâce à ce partenariat, Dunkerque sera terre d'expérimentation nationale avec la mise en œuvre du dispositif « Louer pour l'emploi » qui concernera au premier chef les salariés accédant à leur premier emploi ou en mobilité, et les bailleurs privés.

Le délai moyen d'attente pour obtenir un logement social à Dunkerque est de 11 mois. Un salarié, souvent jeune, qui vient de signer un contrat de travail ou qui arrive sur le territoire ne peut attendre tant de temps pour se loger.

C'est pour éviter que le logement ne devienne un frein à l'emploi que la Ville, la CUD et Action Logement ont décidé de mobiliser le parc locatif privé. La Ville se réjouit que l'intervention d'Action Logement s'adresse tant aux bailleurs privés qu'aux locataires en situation transitoire.

- Près d'une quinzaine d'acteurs impliqués sur le territoire dunkerquois ;
- 10 entretiens avec les acteurs locaux de l'emploi et du logement ;
- 1 journée de travail collaborative s'appuyant sur des méthodes innovantes de réflexion et de co-construction.



Définition des points de consolidation et d'enrichissement de l'offre, à l'aune des enjeux locaux

Co-construction des parcours utilisateurs et prescripteurs